Mise sur le marché et administration de la somatotropine bovine BST (modif. directive 90 /218/CEE)

1993/1239(CNS) - 30/11/1993 - Document de base législatif

Cette proposition vise à proroger jusqu'au 01.04.2000, qui correspond à la fin du régime institué par le règlement 3950/92 établissant un prélèvement supplémentaire dans le secteur du lait et des produits laitiers, l'interdiction de la mise sur le marché de la BST et son administration aux vaches laitières, conformément à la décision 90/218.